

Réf: Dossier N° 050641

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AURORE MANAGEMENT COTE D'IVOIRE » en abrégé « AMCI »

Siège social Abidjan, Cocody, SICOGI, Lot 30N, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/10/2021 , et enregistrés au CEPICI le 25/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AURORE MANAGEMENT COTE D'IVOIRE » en abrégé « AMCI »

Objet : La société a pour objet principalement en Côte D'ivoire :

- LE RECRUTEMENT ET LA MISE A DISPOSITION D'AGENTS TEMPORAIRES OU INTERIMAIRES

Et pour la réalisation de son objet social, toutes opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières, immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes, susceptibles d'en faciliter l'application ou le développement, le tout tant pour elle-même que pour le compte de tiers.

Capital social 5,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Cinquante Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, SICOGI, Lot 30N, Ilot 0

Dirigeant(s) : Mme KOUADIO AHOSSO BEDIASSO JEANNNETTE BETTY EPSE JOHNSON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B13-06544 du 26/10/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°32004/GTCA/RC/2021 du 26/10/2021

